

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



Jeudi 06 mai 2021

Membres du Conseil Municipal présents : Valérie GUYON, Gérard, MOREL, Alexandre ANDRE, Sébastien LABRY, Jean PIRAT, Bernard VELON, Angélique MARION, Antoine JACQUET, Corinne BROISSIAT, Alain TRUTT, Arnaud GUIOT, Valentin BLANC, Julien NECTOUX, Bernard MALIN, Christine CLERMIDY.

Réuni, sous la présidence de Madame Valérie GUYON, Maire de Saint-Nizier-le-Bouchoux, le Conseil Municipal a **délibéré sur les questions suivantes** :

- Modification du Budget Primitif en section de fonctionnement, à savoir :
 - 1 600.00 € au compte 775
 - + 6 491.50 € au compte 7788
 - + 6 302.67 € au compte 773
 - + 11 194. 17 € au compte 022
- Modification du Budget Primitif en section d'investissement, à savoir :
 - + 432.00 € au compte 21318 op. 223
 - + 1 168.00 € au compte 020 en OPFI
 - + 1600 € au compte 024 en OPFI
- Validation des devis de l'entreprise SOCAFL pour les travaux de voirie et de PATA 2021 ;
- Validation des devis de la SAUR pour le remplacement et la réparation de poteaux incendies ;
- Validation du devis de l'élagage 2021 ;
- Validation des devis pour les rénovations de bâtiments, des entreprises BONNET et GRUEL ;
- Renouvellement des membres de l'AFR ;
- Constitution du bureau de vote pour le premier tour des élections départementales et régionales du 20 juin 2021 ;
- Validation de la demande de subvention à l'Etat au titre de la DETR pour l'installation d'une citerne souple au lieu-dit « Nanciat » ;
- Acceptation du projet de bail à ferme, proposé par l'EARL MCT, en remplacement de Monsieur Michel PERRIN ;
- Présentation du nouveau site de la commune actuellement en construction.

L'ordre du jour étant épuisé et les élus n'ayant plus de questions,
Madame le Maire lève la séance.

Le Maire, Valérie GUYON

